

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le **9 janvier 2012**, à 19 h 30, à la salle Desjardins située au 6115-A, rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Sont présents les conseillers : Claude Lebel, Douglas Beard, Ginette Bouchard, Martin Chainey et Louis Lachapelle.

Le conseiller Gilles Choquette est absent.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Joëlle Cardonne.

Est également présente Nancy Lussier, directrice générale / secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2012-01-001

Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY
Appuyé par la conseillère GINETTE BOUCHARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été présenté.

Le varia demeure ouvert.

ORDRE DU JOUR
9 JANVIER 2012, 19 H 30

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES 5 ET 19 DÉCEMBRE 2011**
4. **CORRESPONDANCE**
5. **TRÉSORERIE**
 - 5.1 Présentation et adoption des comptes et des revenus pour le mois de décembre 2011
 - 5.2 Autorisation de dépenses
 - A) Remboursement frais déplacement : élu municipal
 - B) AFEAS : Gala Excellence au Féminin
6. **RÈGLEMENTS**
 - 6.1 Avis de motion pour l'adoption du règlement No 574 relatif à la mise en place de mesures visant la protection de la qualité de l'eau
7. **DOSSIERS EN COURS**
 - 7.1 Puits hôtel de ville : déclaration du demandeur
 - 7.2 Engagement de préposés à la patinoire
8. **AFFAIRES NOUVELLES**
 - 8.1 Indexation rémunération des élus municipaux
 - 8.2 Attribution de comités et projets particuliers aux membres du conseil
 - 8.3 Conditions de travail des employés
 - 8.4 Dépenses incompressibles
 - 8.5 Tarification 2012 pour entraide incendie
 - 8.6 Facturation quote-part incendie
 - 8.7 Facturation entretien signalisation
 - 8.8 Indexation des droits municipaux : carrière / sablière
 - 8.9 Travaux dans les emprises du ministère des Transports
 - 8.10 Club Quad Centre-du-Québec : validation traverses de routes 2011-2012
 - 8.11 CPU service : soutien technique informatique bibliothèque
 - 8.12 Jeudis en chanson
 - 8.13 TRECQ : résolution d'appui pour les journées de la persévérance scolaire
9. **VARIA**
10. **DÉPÔT DE DOCUMENTS**
 - 10.1 Rapport dépenses autorisées par les fonctionnaires
 - 10.2 Rapport formation sur l'éthique et la déontologie
11. **RAPPORTS DIVERS**
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
13. **CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Adoptée.

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES 5 ET 19 DÉCEMBRE 2011

2012-01-002

Il est proposé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE
Appuyé par le conseiller CLAUDE LEBEL

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que les procès-verbaux des 5 et 19 décembre 2011 soient approuvés tels qu'ils ont été rédigés.

Adoptée.

4. CORRESPONDANCE

La directrice générale / secrétaire-trésorière présente la correspondance du mois. Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers.

5. TRÉSORERIE

5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES ET DES REVENUS POUR LE MOIS DE DÉCEMBRE 2011

2012-01-003

Il est proposé par le conseiller CLAUDE LEBEL
Appuyé par le conseiller MARTIN CHAINEY

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que le rapport détaillé des revenus et des dépenses pour le mois de décembre 2011 soumis par la directrice générale / secrétaire-trésorière soit accepté tel qu'il a été présenté et que cette dernière soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Les revenus et les dépenses sont :

<u>Revenus</u>	<u>214 907,90 \$</u>
Taxes	20 080,36 \$
Protection incendie	15 370,69 \$
Permis	30,00 \$
Redevances matières résiduelles	11 076,78 \$
Subvention entretien réseau routier	37 000,00 \$
Retour sur la taxe d'essence	75 745,00 \$
Imposition carrière / sablière	52 236,25 \$
Autres revenus	3 368,82 \$
<u>Dépenses</u>	<u>226 450,75 \$</u>
Rémunération des élus	10 486,87 \$
rémunération régulière	17 963,13 \$
Rémunération incendie	7 117,31 \$
Factures déjà payées	10 369,45 \$
Factures à payer	180 513,99 \$

Adoptée.

5.2 AUTORISATION DE DÉPENSES

A) REMBOURSEMENT FRAIS DÉPLACEMENT : ÉLU MUNICIPAL

2012-01-004

Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD
Appuyé par la conseillère GINETTE BOUCHARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que le conseiller Louis Lachapelle soit remboursé pour ses frais de déplacement à Drummondville qui s'élèvent à 25,20 \$ et qui ont été engendrés dans le cadre de la conférence de presse de L'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR).

Adoptée.

B) AFEAS : GALA EXCELLENCE AU FÉMININ

CONSIDÉRANT la politique de subventions octroyées par la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la présente demande est conforme aux critères de sélection;

EN CONSÉQUENCE,

2012-01-005

Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD
Appuyé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents qu'une aide financière de 250,00 \$ soit versée à l'AFÉAS de Saint-Félix afin d'être reconnu commanditaire associé pour le Gala Excellence au Féminin qui aura lieu le 2 mars 2012 à Drummondville.

Adoptée.

6. RÈGLEMENTS

6.1 AVIS DE MOTION POUR L'ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 574 RELATIF À LA MISE EN PLACE DE MESURES VISANT LA PROTECTION DE L'EAU

Un avis de motion est donné par la conseillère GINETTE BOUCHARD pour l'adoption prochaine du Règlement relatif à la mise en place de mesures visant la protection de la qualité de l'eau. Ledit règlement portera notamment sur la détermination des distances séparatrices pour protéger les puits artésiens et de surface et sur la régie de l'usage et le transport sur les chemins municipaux de produits susceptibles de compromettre la qualité de l'eau, l'environnement ou la santé et le bien-être général des résidants de la municipalité.

7. DOSSIERS EN COURS

7.1 PUITTS HÔTEL DE VILLE : DÉCLARATION DU DEMANDEUR

2012-01-006

Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY
Appuyé par le conseiller LOUIS LACHAPPELLE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la directrice générale / secrétaire-trésorière soit autorisée à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* y compris l'attestation d'exactitude dans le cadre du projet de raccordement du nouveau puits d'eau potable de l'hôtel de ville.

Adoptée.

7.2 ENGAGEMENT DE PRÉPOSÉS À LA PATINOIRE

2012-01-007

Il est proposé par la conseillère GINETTE BOUCHARD
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que les préposées à la patinoire suivantes soient engagées pour la saison 2011-2012 : Francine Ferland et Annie Mercier.

QUE la période de travail débutera le 7 janvier 2012 et prendra fin lorsque la saison hivernale ne permettra plus le maintien de la glace.

QUE l'entente individuelle conclue avec les préposées concernant leurs conditions de travail pour la période d'engagement soit déposée dans leur dossier respectif.

Adoptée.

8. AFFAIRES NOUVELLES

8.1 INDEXATION RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE le règlement N° 511 relatif au traitement des élus prévoit une indexation de la rémunération pour chaque exercice financier;

CONSIDÉRANT QUE l'IPC applicable pour le Canada est de 2,4 %;

EN CONSÉQUENCE,

2012-01-008

Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la rémunération soit établie comme suit :

	Salaire	Allocation dépenses
Maire	9 691,79 \$	4 845,90 \$
Conseillers	3 230,60 \$	1 615,30 \$

Adoptée.

8.2 ATTRIBUTION DE COMITÉS ET PROJETS PARTICULIERS AUX MEMBRES DU CONSEIL

Madame la mairesse nomme les conseillers responsables des divers comités et les fonctions qu'ils occuperont. Il est à noter que la mairesse fait partie d'office de tous les comités et pourra, à sa discrétion, y assister ou non. De plus, d'autres comités pourraient être créés au besoin.

RELATIONS DE TRAVAIL		Louis Lachapelle Gilles Choquette
ADMINISTRATION	Les Fleurons du Québec	Louis Lachapelle Joëlle Cardonne
SÉCURITÉ PUBLIQUE		Martin Chainey
VOIRIE		Douglas Beard
ENVIRONNEMENT	Station d'épuration	Claude Lebel
	Fosses septiques	Claude Lebel
	Matières résiduelles	Claude Lebel
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	Office municipal d'habitation — OMH	Martin Chainey
URBANISME	Comité consultatif en urbanisme — CCU	Ginette Bouchard
	Révision des règlements d'urbanisme	Ginette Bouchard Claude Lebel Joëlle Cardonne
VIE COMMUNAUTAIRE	Reconnaissance des bénévoles (22 avril)	Joëlle Cardonne
	Terrain de balle, commission scolaire	Martin Chainey
	Centre Eugène-Caillé	Tous
BIBLIOTHÈQUE	Répondant Réseau Biblio	Claude Lebel

8.3 CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS

2012-01-009

Il est proposé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE
Appuyé par le conseiller MARTIN CHAINEY

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que soient entérinées les ententes individuelles conclues avec chacun des employés concernant leurs conditions de travail et leur rémunération pour l'année 2012. Lesdites ententes seront versées dans les dossiers respectifs des employés.

QUE la mairesse et la directrice générale / secrétaire-trésorière soient autorisées à signer les ententes individuelles avec chacun des employés.

Adoptée.

8.4 DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

2012-01-010 Il est proposé par le conseiller CLAUDE LEBEL
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la direction générale de la Municipalité soit autorisée à payer les dépenses incompressibles et à affecter les postes budgétaires ci-dessous mentionnés à la réception des factures ou à l'échéance de leur paiement :

- Rémunération et allocations de dépenses du maire et des conseillers;
- Rémunération des employés municipaux;
- Rémunération des pompiers;
- Retenues sur les salaires à verser aux gouvernements;
- Frais de poste;
- Téléphone (Bell Canada et Bell Mobilité);
- Internet (Bell Canada et Câblvision Warwick);
- Hydro-Québec;
- Crédits de taxes;
- Essence des véhicules (carte Sonic);
- Tout montant dû à la suite de l'octroi d'un contrat.

Adoptée.

8.5 TARIFICATION 2012 POUR ENTRAIDE INCENDIE

CONSIDÉRANT l'entente avec nos municipalités voisines en matière d'entraide en service de sécurité incendie.

EN CONSÉQUENCE,

201-01-011 Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que le tarif applicable pour la main d'œuvre, incluant l'allocation de salaire horaire et les avantages sociaux selon les conditions de travail en vigueur, soit de 30,72 \$ pour le directeur du service incendie, de 23,89 \$ pour les officiers et de 22,67 \$ pour les pompiers à temps partiel.

Adoptée.

8.6 FACTURATION QUOTE-PART INCENDIE

2012-01-012 Il est proposé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE
Appuyé par la conseillère GINETTE BOUCHARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que soit autorisée la facturation pour les quotes-parts incendie suivantes :

- Danville.....2 000,00 \$;
- Saint-Lucien..... 39 480,00 \$.

Adoptée.

8.7 FACTURATION ENTRETIEN SIGNALISATION

2012-01-013 Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD
Appuyé par le conseiller MARTIN CHAINEY

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que soit autorisée la facturation de 250,00 \$ pour l'entretien des panneaux de signalisation du Camping Lac aux Bouleaux.

Adoptée.

8.8 INDEXATION DES DROITS MUNICIPAUX : CARRIÈRE/SABLIÈRE

CONSIDÉRANT QUE l'article 7 du règlement N° 552, relatif à la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, prévoit que le montant du droit payable par tonne métrique sera indexé annuellement;

CONSIDÉRANT QUE le pourcentage ainsi que le montant applicable sont publiés annuellement à la *Gazette officielle du Québec*;

EN CONSÉQUENCE,

2012-01-014 Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY
Appuyé par la conseillère GINETTE BOUCHARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que, pour l'année 2012, le droit payable par tonne métrique pour toute substance assujettie en vertu du règlement N° 552 soit fixé à 0,53 \$ conformément à la publication des tarifs 2012 dans la *Gazette officielle du Québec*.

Adoptée.

8.9 TRAVAUX DANS LES EMPRISES DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

2012-01-015 Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD
Appuyé par la conseillère GINETTE BOUCHARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey se porte garante pour toutes les interventions urgentes non prévisibles qu'elle effectuera à l'intérieur de l'emprise des routes étant sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec durant l'année 2012. La Municipalité nomme, à titre de responsable, Mathieu B. Milot, directeur des travaux publics.

QUE pour tous les autres travaux de voirie pouvant être planifiés, la Municipalité veillera à faire les demandes de permis auprès du ministère dans les délais prescrits.

Adoptée.

8.10 CLUB QUAD CENTRE-DU-QUÉBEC : VALIDATION TRAVERSES DE ROUTES 2011-2012

2012-01-016 Il est proposé par le conseiller CLAUDE LEBEL
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que les traverses de véhicules tout-terrains suivantes soient autorisées pour la saison 2011-2012 :

- chemin de la Chapelle / chemin des Domaines;
- 6^e Rang;
- 7^e Rang / route 255;
- 7^e Rang / route Talbot;
- 8^e Rang / domaine Girardin;
- 9^e Rang.

Adoptée.

8.11 CPU SERVICE : SOUTIEN TECHNIQUE INFORMATIQUE BIBLIOTHÈQUE

2012-01-017 Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD
Appuyé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la mairesse et la directrice générale / secrétaire-trésorière soient autorisées à signer l'addenda 1 de la convention de service en soutien technique informatique avec *CPU Service inc.*

Adoptée.

8.12 JEUDIS EN CHANSON

2012-01-018

Il est proposé par la conseillère GINETTE BOUCHARD
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey soit inscrite à l'événement *Jeudis en chansons* parrainé par la Société Saint-Jean-Baptiste du Centre-du-Québec.

QUE la Municipalité s'engage à contribuer financièrement à la réalisation du projet de 150,00 \$.

QUE la Municipalité sollicite Loisirs Kingsey inc. pour la coordination du Jeudi en chanson.

QUE la conseillère Ginette Bouchard assiste Loisirs Kingsey inc. pour la tenue de l'événement.

QUE les 16 et 23 août 2012 soient à exclure puisque les tournois de golf de la MRC Drummond et des gens d'affaires de Saint-Félix auront lieu respectivement à ces dates.

Adoptée.

8.13 TRECQ : RÉOLUTION D'APPUI POUR LES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

CONSIDÉRANT QUE la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec mobilise depuis 2004 tous les acteurs de la communauté à soutenir la réussite éducative afin que le plus grand nombre de jeunes obtiennent un premier diplôme ou qualification;

CONSIDÉRANT QUE la région du Centre-du-Québec a besoin d'une relève qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique;

CONSIDÉRANT QUE la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec tient, du 13 au 17 février 2012, sa deuxième édition centricoise des *Journées de la persévérance scolaire* sous le thème *Le Centre-du-Québec en route vers la réussite*;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la deuxième édition centricoise des *Journées de la persévérance scolaire*, la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec invite tous les acteurs de la communauté à poser un geste d'encouragement à l'égard de la persévérance scolaire afin de démontrer aux jeunes que la communauté les soutient dans la poursuite de leurs études;

EN CONSÉQUENCE,

2012-01-019

Il est proposé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE
Appuyé par la conseillère GINETTE BOUCHARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que les dates du 13 au 17 février 2012 soient désignées comme étant les Journées de la persévérance scolaire.

Adoptée.

9. VARIA

10. DÉPÔT DE DOCUMENTS

10.1 RAPPORT DE DÉPENSES AUTORISÉES PAR LES FONCTIONNAIRES

La directrice générale / secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil le rapport de dépenses autorisées par les fonctionnaires.

10.2 RAPPORT FORMATION SUR L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE

La directrice générale / secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil la copie du certificat de réussite de la formation « Développer le comportement éthique » de la mairesse, JOËLLE CARDONNE, et des conseillers CLAUDE LEBEL, DOUGLAS BEARD, GINETTE BOUCHARD, MARTIN CHAINEY, LOUIS LACHAPELLE ET GILLES CHOQUETTE.

11. RAPPORTS DIVERS

La mairesse invite les membres du conseil à faire un compte rendu de leurs comités respectifs.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

13. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points de l'ordre du jour étant traités,

2012-01-020

Il est proposé par le conseiller LOUIS LACHAPELLE
Appuyé par le conseiller DOUGLAS BEARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20 h 15.

Adoptée.

Joëlle Cardonne
Mairesse

Nancy Lussier
Directrice générale / secrétaire-trésorière

Je, Joëlle Cardonne, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.